



Comité Régional
Olympique & Sportif
Nouvelle-Aquitaine



Paul MENU

*Professeur émérite de chirurgie cardiaque,
Membre de la Fédération Française de Cardiologie,
Membre de la commission médicale du
Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)*

Eric RAUL

*Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif
Nouvelle-Aquitaine (CROS N-A)
Président de la Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine*



Le Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine


Selon le Code du sport et conformément aux statuts du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le **Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Nouvelle-Aquitaine** est l'organe déconcentré régional du CNOSF auquel celui-ci reconnaît qualité exclusive dans la région de Nouvelle-Aquitaine pour mettre en œuvre, en son nom et sous son contrôle, les missions qui lui sont expressément déléguées en début de chaque Olympiade.

En tant qu'organe déconcentré, le CROS a pour objet de représenter le CNOSF dans son ressort territorial.





Le CROS Nouvelle-Aquitaine est composé de 91 adhérents, réunissant

- des ligues olympiques
 - des ligues nationales sportives
 - des ligues affinitaires ou multisports
 - des ligues scolaires ou universitaires
 - des membres associés
- 

Le CROS Nouvelle-Aquitaine a pour mission

- de promouvoir **l'unité du mouvement sportif**
- d'entreprendre, au nom de ses adhérents, toute activité d'intérêt commun de nature à encourager et assurer le **développement de la pratique de tous les sports**
- de représenter le mouvement sportif et de **développer** son apport sociétal, mais aussi social, économique et culturel ;
- de contribuer à assurer la transversalité des missions d'intérêt général du sport, et de **favoriser l'accès aux activités physiques et sportives de tous et à tous les âges de la vie, dans les associations et clubs fédéraux** ;
- de participer à la **prévention du dopage**
- de valoriser et développer **l'apport sociétal et économique** des actions du CROS,

Les thématiques d'intervention du CROS Nouvelle-Aquitaine

- Sport éducation et citoyenneté
- Sport et professionnalisation
- Sport santé Bien-Etre
- Sport et politiques publiques –
Haut-Niveau





Médicosport-santé

Dictionnaire à visée médicale des disciplines
sportives

Aide à la prise en charge médicale des
activités physiques et sportives

Commission médicale du CNOSF



MÉDICOSPORT-SANTÉ

Engagement du mouvement sportif dans le sport-santé

- 2009 :

- Définition du sport-santé :

- « Conditions de pratique d'une discipline sportive aptes à maintenir ou améliorer la santé en prévention primaire, secondaire ou tertiaire »

- A partir de 2010 :

- Elaboration du Médicosport-santé - Dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives



Contenu

Pathologies et états de santé traités

- **Décem. 2015** : 1^{er} Médicosport-Santé – 3 familles de pathologie et 1 état de santé
- **Avril 2017** : 2^{ème} Médicosport-Santé – 5 familles de pathologie et 2 états de santé
- **Fin 2018** : 3^{ème} Médicosport-Santé – 6 familles de pathologie et 3 états de santé
 - cancers, pathologies de l'appareil locomoteur, pathologies cardiovasculaires, pathologies métaboliques, pathologies neurologiques, troubles psychiques,
 - avancée en âge, enfant et adolescent, grossesse et état post-partum.



Contenu

- **Décembre 2015 : 1^{ère} édition du Médicosport-Santé**
 - 20 fédérations représentant **27** disciplines sportives
- **Avril 2017 : 2^e édition du Médicosport-Santé**
 - 35 fédérations représentant **57** disciplines sportives
- **Décembre 2018 : 3^e édition du Médicosport-Santé**
 - 45 fédérations représentant **67** disciplines sportives



Digitalisation

Constat

- manque de formation et d'information auprès des médecins généralistes

Objectif

- créer un outil d'aide à la prescription ou à la préconisation d'activités physiques et sportives pour les médecins prescripteurs

Collaboration avec le groupe VIDAL

- signature d'une convention en mai 2017
contenu contre diffusion



MÉDICOSPORT-SANTÉ

**UTILISATEURS
RÉGULIERS
VIDAL**

94%
**Médecins
Généralistes**



**Médecins
Spécialistes
hospitaliers** **97%**



**Pharmaciens
d'officine**
91%



92% **Médecins
Spécialistes
libéraux**



Utilisateurs

Il vise à aider

- **les médecins généralistes à la prescription d'activités physiques et sportives.**
- les Professionnels de santé susceptibles de prescrire, préconiser, recommander



Contenu

Chaque discipline sportive est décrite sous forme de fiches organisées par rubriques.

Elles concernent :

- les informations générales sur la discipline et la fédération impliquée
- les caractéristiques spécifiques de la discipline
- les bénéfices potentiels pour la santé
- les objectifs prophylactiques en **prévention primaire**
- les objectifs thérapeutiques en **prévention secondaire et tertiaire**
- les risques, les contre-indications, les adaptations et précautions
- les modalités de l'avis médical
- les références
- les auteurs.

- [medicosport-version-internet-v2.pdf](#)



Certifications fédérales

Publication au JORF (n°0276 du 29 novembre 2018 - Texte n°43)

Arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des **certifications fédérales** autorisant la dispensation **d'activité physique adaptée** prescrite par le **médecin** traitant à des patients atteints d'une **affection de longue durée**.

[JORF n° 276 29 Novembre 2018.pdf](#)



Certifications fédérales – Légitimité à intervenir sous condition

Les certifications fédérales figurant dans le tableau du décret autorisent leurs titulaires à dispenser une **activité physique adaptée** prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une **affection de longue durée** et ne présentant pas de limitations fonctionnelles ou présentant des limitations fonctionnelles minimales.

Organisation

Les fédérations sportives se sont organisées pour former des éducateurs à une déclinaison douce de leur activité

Utilisation par des personnes atteintes d'une ALD engagées dans un parcours de prescription de cette offre au sein même du mouvement sportif associatif Néo-Aquitain



Le CROS NA a pour objectif de participer,
à côté d'autres acteurs impliqués,
à l'intérêt qu'il y a pour la **personne engagée**
dans un parcours de prescription
à poursuivre son engagement dans l'activité
physique avec, notamment, les acteurs
associatifs du mouvement sportif

